



# Création Web 360

## CONTRAT DE CREATION DE VISITE VIRTUELLE - OFFRE GRATUITE

Abritel 2025

Conditions générales :

### Entre les soussignés :

**Création Web 360** Eric Lévêque – N° Siret : 849 063 615 00017

34 rue de la Corne de Bois, 76680 Maucomble

Tél : 07 77 77 70 28 - Email : webmaster@creation-web-360.fr

Ci-après dénommé "Le Concepteur",

Et

**Le Client** Nom / Raison sociale : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Email : ..... Ci-après dénommé "Le Client".

### **Article 1 – Objet du contrat**

Dans le cadre d'une offre promotionnelle gratuite, **Création Web 360 réalise une visite virtuelle** de l'hébergement touristique du Client. Cette visite est fournie **à titre de démonstration**, sans engagement financier.

### **Article 2 – Mise à disposition**

- La visite virtuelle est **mise à disposition gratuitement** pour une durée de **6 mois** à compter de la date de livraison.
- Cette mise à disposition comprend **l'hébergement temporaire** sur les serveurs de Création Web 360, et la remise des **fichiers sources** au Client.
- À l'issue des 6 mois, le Client peut :
  - souscrire à une offre d'hébergement ;
  - héberger lui-même la visite virtuelle ;
  - cesser l'utilisation sans frais.

### **Article 3 – Droits d'auteur et usage**

- **Création Web 360 reste titulaire exclusif des droits d'auteur** sur la visite virtuelle.
- Le Client peut utiliser librement la visite virtuelle pour promouvoir son propre hébergement (site internet, plateforme de réservation, réseaux sociaux, etc.), **sans limite de durée**, même après résiliation ou expiration de la mise à disposition.
- Le Client **s'engage à ne pas revendre, louer, ou distribuer** la visite virtuelle à des tiers sans l'accord écrit de Création Web 360.
- Le Client ne peut pas revendre ou sous-licencier la visite sans autorisation écrite.

#### **Article 4 – Droit de démonstration**

Le Client autorise Création Web 360 à utiliser tout ou partie de la visite virtuelle à des fins de communication et de démonstration (site web, portfolio, réseaux sociaux, rendez-vous client, etc.), **sans limite de durée**, même après résiliation ou expiration de la mise à disposition.

#### **Article 5 – Obligations du Concepteur**

Le Concepteur s'engage à :

- réaliser une visite virtuelle fonctionnelle ;
- fournir les fichiers dans un format exploitable ;
- assurer un support technique de base pendant la période de mise à disposition.

#### **Article 6 – Obligations du Client**

Le Client s'engage à :

- fournir l'accès au lieu à photographier ;
- ne pas modifier ou altérer la visite de manière trompeuse ;
- mentionner le nom de Création Web 360 en cas de diffusion publique, dans la mesure du raisonnable.

#### **Article 7 – Résiliation**

Le présent contrat est conclu pour une durée de **6 mois** à compter de la date de livraison de la visite virtuelle. Pendant cette période, **Création Web 360 garantit l'hébergement gratuit** de la visite virtuelle sur ses serveurs, sauf cas de force majeure ou défaillance technique indépendante de sa volonté (panne, attaque, indisponibilité fournisseur, etc.).

**Les fichiers sources de la visite virtuelle sont remis au Client dès la livraison**, afin qu'il puisse l'utiliser librement, dans le respect des droits d'auteur (cf. Article 3).

Chaque partie peut mettre fin au contrat par simple notification écrite.

Toutefois, **la période d'hébergement gratuite est maintenue pour une durée minimale de 6 mois**, sauf circonstances exceptionnelles.

#### **Article 8 – Litiges**

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut, le tribunal compétent est celui de **Dieppe** (76).

**Fait à :** ..... **Le :** .....

**Signature du Client** (précédée de la mention "Lu et approuvé")

.....

**Signature du Concepteur** Eric Lévêque – Création Web 360

(précédée de la mention "Lu et approuvé")

.....

**Information utile : Pour publier votre visite virtuelle sur Abritel, vous pouvez consulter leur documentation officielle à l'adresse suivante :**

**<https://aide.abritel.fr/category/undefined/articles/Create-your-own-virtual-tour>**